



Procès-verbal

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
Mercredi 9 décembre 2009 à 19 h 00
Sous-sol de l'ARSO
98, boul. St-Joseph, Gatineau secteur Hull

1. Ouverture de l'assemblée générale annuelle à 19h48, la réunion ayant été dûment convoquée (le retard dans l'ouverture de l'assemblée est causée par la période d'inscription, tenue le même soir, qui s'est prolongée).

Présences

2. Personnes présentes :

- a. Membres du conseil : Richard Telekawa, Pierre Gravelle et Gerry Thom;
- b. Participants à l'assemblée : Oussama Slimani, Emmanuel Rubona, Pierre Donais, Horace Patient Sobze Zemo, Edison Kamo, Cédric Bayiha Um, Karl Lister Gouabé (ces trois derniers n'ayant pas droit de vote puisque non inscrits pour la saison 2009)

Documentation

3. Le président procède à la distribution de différents documents pour les membres de l'assemblée soit une copie de l'avis de convocation (bilingue), l'ordre du jour, le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2008, le rapport du président, les états financiers certifiés pour l'année 2008-2009. Contrairement aux années précédentes, les prévisions budgétaires 2009 et la ventilation des dépenses par équipe ne sont pas distribuées.

Adoption de l'Ordre du jour

4. Pierre Gravelle, secondé par Gerry Thom, propose l'adoption de l'ordre du jour avec l'ajout d'une période de question, adopté.

Procès-verbal 2008

5. Gerry Thom, secondé par Pierre Gravelle, propose l'adoption du Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 18 décembre 2008, adopté.

Rapport annuel du président

6. Le président sortant, Richard Telekawa, dépose et fait lecture de son rapport annuel annexé aux présentes et distribué aux participants. Il souligne les faits saillants de l'année (une équipe féminine le U-16F qui s'est défendue dignement jusqu'à la toute fin, le U-18M qui s'est rendu au Championnat canadien, affaire de la défaite de C.B. contre l'Ontario qui lui a coûté une participation à la grande finale, la suspension de l'entraîneur du U-18M Emmanuel Rubona), les activités (participation du U-16M au Festival de Longueuil, , etc.), le bilan de la saison pour les 3 équipes et le bilan administratif incluant la victoire dans la bataille juridique qui opposait le Club au parent d'un ex-joueur du FCO. Les résultats démontrent qu'il s'agit d'une bonne performance pour l'ensemble du club (le C.E. et les équipes du FCO). Le président fait également mention du départ de quelques membres du C.E. (Gaétan Lavoie en cours d'année et Chantal Gagnon) et les remercie, ainsi que ceux qui restent ou désirent convoiter un poste, pour la quantité énorme de

travail effectué à titre de bénévole. Des remerciements lui sont d'ailleurs aussi transmis par les participants.

7. Invités à discuter de la saison 2009, les participants échangent entre autre sur les activités particulières de certaines équipes, de l'arbitrage en général, des terrains (qualité, entretien et infrastructures) et des idées novatrices pour l'année à venir.

Rapport du trésorier

8. Le trésorier dépose auprès du secrétaire l'original des États Financiers et avis au lecteur au 31 octobre 2009 et entreprend par la suite l'explication du document (en annexe). Il expose un actif net de 11 317\$, en hausse de 4 527\$, résultat d'un excédent des produits (77 448\$) sur les charges (72 921\$). L'adoption des États financiers est proposée par Pierre Gravelle et secondé par Pierre Donais.

Amendements aux statuts

9. Il n'y a pas d'amendements requis à la constitution cette année. Il est convenu d'afficher les statuts sur le site internet du FCO

Élection des administrateurs du FCO

10. Pierre Donais, s'occupe du processus d'élection aux différents postes à combler :

- a. Années paires (pour 2 ans): Président, vice-président administratif, secrétaire, directeur des équipes masculines;
- b. Années impaires (pour 2 ans) : 1^{er} vice-président, le trésorier;

11. La seule personne ayant fait connaître son intérêt en conformité de l'avis et des statuts, est élue par acclamation au poste suivant :

- a. Trésorier Gerry Thom 2 ans
L'équipe sera donc complétée par
- b. Président : Richard Telekawa
- c. Vice-président admin : Pierre Gravelle
- d. Secrétaire :

12. Pour répondre au besoin de continuité, toute autre personne désirant faire connaître son intérêt pour le conseil d'administration est priée de le faire directement auprès du président.

13. Sur proposition de Richard Telekawa appuyé de Pierre Gravelle les mises en candidature sont terminées. Le candidat nommé accepte.

14. Contrairement à l'année 2009, il semble cette année (2010) opportun de présenter une équipe FCO dans une nouvelle catégorie U-21 M créée à la LSEQ en 2009.

15. La levée de l'assemblée est proposée par Emmanuel Rubona et est levée à 21h00.

Signé à Gatineau ce 23 mars 2010.

Pierre Gravelle, Vice-Président du FCO

Le soccer HAUTE PERFORMANCE à son meilleur